

RÈGLEMENT INTERIEUR DU TENNIS CLUB

AUTUNNOIS TCA

- Pour être adhérent au club il est nécessaire d'acquitter une cotisation annuelle :
 - 1) à l'issue de l'Assemblée générale,
 - 2) lors des permanences (affichage sur les tableaux extérieurs et intérieurs)
 - 3) en prenant contact avec un membre du Comité Directeur (liste affichée sur les tableaux).

Cette licence est valable jusqu'au 30 Septembre de la saison en cours.

- Chaque adhérent doit être en possession d'un badge de réservation avec sa photo et d'une carte d'entrée. Un dépôt de garantie remboursable est demandé.

INSTALLATIONS :

-Une salle couverte avec club house, vestiaires, sanitaire, et 2 courts en terre battue.

- à l'extérieur 2 courts en béton poreux.

ACCES :

- La carte perforée permet d'accéder dans le hall d'entrée et de réservation.
- Le badge permet de réserver un court sur l'un des 4 tableaux correspondants aux 4 terrains - Durée 1 heure
- Pour les courts extérieurs, les clés se trouvent accrochées au tableau N°4, les remettre en place après avoir joués.

RÉSERVATION:

- Peux se faire avec un seul badge 5 jours à l'avance, mais le deuxième badge doit être placé à côté avant de rentrer sur le court. Si l'heure suivante est libre, il vous est possible de continuer à jouer. Deux possibilités de réservation: ex: 14 H - 15 H; 14h30 - 15 h 30 voir tableau. Après avoir joué sur les courts en terre battue, pensez à passer le filet. Pensez à enlever les badges après avoir joué. Vous pouvez à nouveau réserver un autre court.

INVITES :

- Il est possible de jouer avec une personne non adhérente au club. Pour cela il faut acheter un ou plusieurs tickets invités. Modalités affichées. Il convient d'indiquer la date sur le ticket et de le placer sur le badge du joueur adhérent. Le ticket invité ne peut servir qu'une fois.

ÉCLAIRAGE :

- Pour jouer sur les courts intérieurs par temps sombre vous pouvez vous servir de la lumière. Modalités : Acheter un ou plusieurs jetons dans l'appareil à jetons situé dans le hall d'entrée. 1€ = 30 minutes de lumière. Mettre un ou deux jetons (pour 1 heure) dans le boîtier correspondant situé à l'entrée de chaque court.

AVANT DE QUITTER LE CLUB :

- Pensez à éteindre les lumières des vestiaires, sanitaires et club bouse. Le couloir, le hall d'entrée, les courts, l'extérieur sont muni de minuterie.
- Assurez-vous que la porte extérieure est bien fermée.

L'ADMINISTRATION :

L'association Tennis Club Autunois est régie par la loi 1901. Le club est administré par un comité directeur composé de membres élus par l'assemblée générale ordinaire qui se tient généralement en octobre après l'exercice fin septembre. L'âge requis pour être électeur ou éligible au comité directeur est de 16 ans au moins au jour de l'élection. Le comité directeur est composé au minimum d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et un responsable sportif. Rappelons que les membres du comité directeur sont bénévoles. Tout adhérent au club ou parent d'un enfant de l'école de tennis, est le bienvenu pour faire partie du comité directeur et participer ainsi au développement du club.

QUELLES SONT LES RESSOURCES DU CLUB ?

Elles se composent des cotisations versées par ses membres, de subventions, des recettes de manifestations sportives et non sportives et du sponsoring.

LE TENNIS CLUB AUTUNOIS AIDE LES JEUNES SOUHAITANT FAIRE DE LA COMPÉTITION

An sein de son école de tennis, le TCA détecte les jeunes les plus motivés pour la compétition. Le club leur propose alors, dans la mesure des places disponibles de doubler leur temps entraînement avec notre professeur ou un initiateur.

Pour quelles compétitions.

Elles sont de deux types :

- 1) Le championnat par équipes : le club inscrit une équipe au championnat de France cadets. (Les rencontres sont en Octobre et Novembre) et 5 s 6 équipes au championnat de printemps (rencontres en Février, Mars ou Avril).
- 2) Le championnat individuel.

Dans tous les cas, les déplacements de ces compétitions sont pris en charge par les parents des enfants concernés. Certains jeunes, les plus grands, peuvent être incorporés dans les équipes adultes pour participer aux championnats par équipes. Il est vivement conseillé à tous ces jeunes de participer à leur initiative personnelle à des tournois Individuels organisés par des clubs. C'est dans la compétition que se réalisent les plus grands progrès et que les entraînements trouvent leur finalité.

Ce que les parents doivent savoir...

Les parents dont les enfants font de la compétition par équipes doivent parfois être disponibles pour accompagner leurs enfants dans d'autres clubs de villes voisines, ou pour accueillir au tennis club d'autun les enfants venant d'autres clubs. Ces compétitions peuvent avoir lieu les mercredis, ou samedis, ou plus rarement le dimanche.

En cas de championnat par équipes, il arrive qu'un enfant soit désigné capitaine de l'équipe. Dans ce cas, c'est lui, ou à ses parents, de contacter le capitaine de l'équipe adverse pour convenir des rendez-vous et des dates de matchs. Ce championnat se déroule sur cinq semaines, en dehors des vacances scolaires.

ATTENTION !!!!!!! Tout licencié participant à une compétition doit être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis en compétition. Ce certificat est établi par un médecin pour une validité d'un an.